

Insolite : Devenir Correspondant Informatique et Libert  s

Insolite

Post   par : JulieM

Publi  e le : 12/1/2010 0:00:00

Depuis la r  forme de la loi informatique et libert  s en 2004, un nouveau m  tier a fait son apparition en France, celui de    **Correspondant    la Protection des Donn  es    Caract  re Personnel**   , plus commun  ment appel   le    **Correspondant Informatique et Libert  s**    (ou CIL).

Ses missions ?   tre le garant au sein de lâ  entreprise (publique ou priv  e) de la bonne utilisation de donn  es personnelles. Il s  assure donc des droits des usagers, des clients et des salari  s.

Ses comp  tences ? Personne exp  riment  e, le CIL jongle avec lâ  informatique et le droit.



Comment devient-on Correspondant Informatique et Libert  s ?

Pour lâ  heure, la plupart des CIL cumule deux fonctions.

La moiti   d  entre eux occupe un poste    dominante informatique (DSI ou RSSI) puis viennent les juristes, auditeurs, etc.

En 2007, lâ  ISEP,   cole d  ing  nieurs sur Paris sp  cialis  e dans les nouvelles technologies de lâ  information et de la communication, a   t   la premi  re en Europe    r  pondre    ce besoin en formation. L    cole a cr     le Mast  re Sp  cialis   en management et protection des donn  es    caract  re personnel. V  ritable pr  curseur, lâ  ISEP voit le nombre de candidats    la formation monter en fl  che. Cette formation a re  su le soutien de la CNIL (la Commission Nationale de lâ  Informatique et des Libert  s)

L    cole a d  j   form   une grande vari  t   de profils :

- DSI
- juriste
- qualicien

- personne en reconversion, etc.

De plus en plus, ce sont les avocats, les notaires et les huissiers qui souhaitent se former en la matière.

Où en est-on au niveau juridique ?

Dans quelques semaines, la proposition de loi (« La vie privée » l'heure des mémoires numériques) des sénateurs **Yves Dauge** et **Anne-Marie Escoffier** sera discutée en première lecture. Elle prévoit de rendre le CIL obligatoire pour les structures de plus de cinquante salariés et d'obliger les entreprises à notifier à la CNIL les atteintes au traitement de données personnelles. C'est déjà le cas en Allemagne.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le métier de CIL et les champs d'activité qu'il recouvre, l'ISEP organise le 4 février prochain la 4^{ème} Université des Correspondants & Informatique et Libertés à Paris.

L'occasion de débattre autour de plusieurs thèmes qui touchent à l'Informatique et la Liberté et notamment :

- Le CIL : lui donne-t-on réellement les moyens d'être efficace ?
- Nos sites Web sont-ils de vrais gruyères ?
- Vols d'identité et cybercriminalité
- L'identité et l'adresse numérique (relatif à la biométrie, aux technologies de la communication, à l'archivage électronique)
- Bientôt une obligation de publier ses failles de sécurité ?
- CIL dans une très grande ville : quelles spécificités ?
- La génalogie successorale : un nouveau champ d'action pour le Correspondant
- etc.

[Plus d'info sur l' ISEP.](#)